

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



17 / Septembre 2021

Éditorial du président

L'Assemblée générale du 26 juin dernier, ouverte pour la première fois aux membres associés, nous a permis de balayer l'ensemble de nos activités, de tracer les perspectives de notre avenir proche, et d'échanger très librement sur tous ces sujets.

Parmi notre actualité, nous avons évoqué :

- les élections récentes de **huit nouveaux membres titulaires**, venus occuper les nombreux fauteuils vacants et ainsi apporter à notre Compagnie leur expertise reconnue ainsi que leur dynamisme.
- les changements récents **au Bureau et au Conseil d'administration**, avec l'arrivée de Mme Martine Jullian (secrétaire perpétuelle), et de MM. Claude Ferradou (secrétaire adjoint), Michel Bolla (trésorier adjoint) et Dominique Fleuriot (membre du Conseil d'administration). Nous avons également exprimé notre très vive gratitude à notre **secrétaire perpétuel honoraire Yves Armand** pour ses 20 ans au service de notre Compagnie en tant que secrétaire perpétuel, tout en nous réjouissant de pouvoir poursuivre la lecture de ses « Chroniques delphinales » dans notre lettre mensuelle.
- l'arrivée de 21 **nouveaux membres associés** en 2020, et déjà quatre au premier semestre 2021. D'autres nous rejoindront au second semestre, que nous aurons grand plaisir à accueillir. Il a été rappelé la nécessité de recruter le plus largement possible : universitaires, érudits, mais aussi « gens du patrimoine », chefs d'entreprises, artistes, artisans d'art...
- la parution du **bulletin 2021**, qui a été expédié dans le courant du mois de juillet.
- le **déménagement vers notre nouveau siège au Musée dauphinois**, dont la dernière étape s'est déroulée le 1^{er} juillet avec le concours toujours efficace et apprécié des services des Archives départementales et du Musée dauphinois.

Nous avons également rappelé qu'il était temps de proposer pour 2022 des **sujets de communications**, selon les modalités exposées dans la [lettre mensuelle de février 2021](#) (p.

4), ainsi que sur le 3^e de couverture du bulletin annuel. Un certain nombre de propositions sont déjà parvenues à notre Chancelière, qui les soumettra au Comité de lecture, mais il est bien sûr encore possible de lui en adresser pour l'année prochaine.

Concernant l'avenir, nous avons naturellement parlé des 250 ans de notre Compagnie en 2022, qui seront marqués par deux temps forts :

- la publication d'un **ouvrage consacré à l'histoire de l'Académie Delphinale**, dirigé par notre confrère René Favier, et comprenant de nombreuses contributions de membres titulaires ou associés, mais aussi d'auteurs invités
- un **colloque sur le thème *Le Dauphiné : patrimoine historique et territoire de montagne***, qui se tiendra au Musée dauphinois le vendredi 30 septembre et le samedi 1^{er} octobre 2022. Vous pouvez déjà réserver cette date, qui sera le point d'orgue de cette année exceptionnelle.

Pour organiser ces événements, nous aurons besoin de votre **aide bénévole**, ceci de diverses manières (liste non exhaustive) :

- Communication (médias, réseaux sociaux)
- Relais d'information pour la lettre mensuelle
- Relais auprès du milieu associatif
- Constitution d'une photothèque
- Rangement du siège au Musée dauphinois

Toutes les propositions dans ce domaine seront les bienvenues, et vous pouvez nous signaler votre disponibilité à nous aider par un simple courriel à l'adresse de l'Académie. D'avance merci à celles et ceux qui se proposeront.

Mais l'avenir immédiat, ce sont **nos séances** qui ont déjà repris. Comme l'an dernier, elles se dérouleront soit le lundi à 17h30, soit le samedi à 14h30, afin de proposer des horaires qui puissent convenir à chacun. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet, ou la présente lettre mensuelle, afin de connaître l'heure mais aussi le lieu, puisque nous tiendrons séance alternativement dans **l'auditorium des Archives départementales à Saint-Martin-d'Hères**, et dans **le salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Grenoble**, grâce à l'accueil qui nous est généreusement offert par les services du Département de l'Isère et par ceux de la Ville de Grenoble, que nous remercions pour leur fidèle soutien à l'Académie.

Excellente rentrée à toutes et à tous !

Le président
Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi
25 septembre
(14h30)**

**Salon d'honneur
de l'Hôtel de
ville**

- Communication de M. Michel Bolla : « L'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC 38) et le dépistage du cancer en Isère »
- Communication de Mme Annick Clavier : « Les châteaux-forts de l'Isère »
- Communication de M. Daniel Bloch : « Contributions grenobloises au développement de l'enseignement professionnel »

Entrée libre sur présentation du pass sanitaire



**Samedi
23 octobre
(14h30)**

**Salon d'honneur
de l'Hôtel de
ville**

- Remise du prix de l'Académie 2020
- Discours de réception de M. Patrick Le Bihan : « Victor del Litto, une figure illustre dans l'histoire du stendhalisme »
- Réponse du Président Gilles-Marie Moreau

Entrée libre sur présentation du pass sanitaire

Hommage à Gérard Luciani



Gérard Luciani académicien

En ce mois d'août nous est parvenue la triste nouvelle du décès de l'un des anciens présidents de l'Académie Delphinale, Gérard Luciani. Cette annonce a rempli d'émotion tous ceux qui l'ont côtoyé et qui ont pu apprécier sa personnalité chaleureuse.

Né en 1928 à Moulins, professeur d'italien ayant effectué une brillante carrière universitaire à Grenoble, tout en sachant rester humble, Gérard Luciani devient membre associé de notre compagnie à la fin des années 1980 et donne une première communication sur un sujet qui lui est cher, celui de « Grenoble et ses étudiants étrangers » en 1989. Il ne tarde pas à rejoindre les membres titulaires : le 25 mai 1991, ses pairs l'élisent au fauteuil 47 qu'il occupe jusqu'à son élévation à l'éméritat le 20 avril 2013. L'italianiste qu'il est, doublé d'un fervent stendhalien, consacre le 30 novembre 1991 son discours de réception – prononcé dans des délais très rapides, cas rare – à Pierre Daru, intendant de la Grande Armée, cousin du célèbre écrivain, et à son *Histoire de la République de Venise*. Le choix de cette thématique par le nouvel académicien s'explique aisément : outre son goût pour le romancier (dont il préside, quelques années plus tard, l'association grenobloise qui lui est dédiée), l'universitaire est un spécialiste de l'histoire de Venise. En recevant son ancien condisciple, le président Gilbert Nigay lui ouvre toutes grandes les portes d'une collaboration à l'animation de l'Académie Delphinale.

Dès son élection, Gérard Luciani prend alors une part des plus actives à la vie de notre compagnie et c'est tout naturellement qu'il en rejoint la présidence pour les années 1996 et 1997. Les membres du bureau et du conseil d'administration d'alors se souviennent de son amabilité et de sa grande courtoisie au cours de leurs diverses réunions, ainsi que de son

respect envers les opinions de chacun. Il réceptionne plusieurs nouveaux membres titulaires, de disciplines tant littéraires que scientifiques, et c'est toujours avec la même empathie qu'il accueille les impétrants, les recevant même avec bienveillance à son domicile de la rue Beyle-Stendhal pour faire plus ample connaissance dans un milieu convivial. Ses réponses aux discours de réception sont emplies de délicatesse et non dénuées de son humour qui le fait jusqu'à se qualifier d'« immigré », puisque non originaire de notre ancienne province dans laquelle il s'est pourtant si bien intégré.

Innovant, il organise avec minutie un grand voyage annuel de l'Académie Delphinale dans le Piémont qui conduit les participants sur deux jours (25 et 26 mai 1996) à des découvertes alliant culture et gastronomie locale : sous sa houlette, Torre Pellice au cœur des vallées vaudoises, l'abbaye cistercienne de Staffarda, Saluces dévoilent leur histoire et leurs richesses architecturales, tandis qu'un déjeuner aux copieuses spécialités locales à Cavour et la visite-dégustation d'une cave dans les environs d'Alba régaleront gourmands et gourmets. Tous les membres à ce voyage mémorable qui restera dans les annales reconnaissent le talent de l'organisateur dont la bonne humeur et l'entrain (jusque dans le car du retour) sont communicatifs.

Sa présidence achevée, Gérard Luciani reste fidèle à l'Académie Delphinale et assiste régulièrement à ses travaux, accompagné de son épouse Thérèse avec qui il forme un couple très uni. Toujours prêt à apporter son appui aux projets, il prend avec ardeur la responsabilité de l'organisation et de l'animation de la journée d'étude consacrée, le 17 octobre 2014, à *La laborieuse entrée de l'Italie dans le premier conflit mondial*, intervenant en outre dans ce cadre sur les écrits littéraires de Gabriele D'Annunzio. Là encore, il fait preuve d'une courtoisie sans égale et d'une grande diplomatie afin d'assurer une complète réussite à ce colloque, dont la publication des actes en 2015 ne souffre aucun retard.

Les agents de la Bibliothèque municipale de Grenoble, institution qu'il fréquente pour ses recherches (et quitte régulièrement pour la sacro-sainte heure du thé) évoquent également un lecteur jovial et particulièrement affable.

« Homme dans la cité », et homme de cœur, l'érudit s'investit aussi dans l'animation de son quartier, dont il rapporte maintes anecdotes, à travers l'association « Les amoureux de la place de Metz ».

Que ces lignes soient un hommage respectueux à Gérard Luciani et témoignent à son épouse notre affection et à ses enfants notre sincère sympathie.

Marie-Françoise BOIS-DELATTE

Gérard Luciani universitaire

Éminent universitaire, Gérard Luciani a marqué tout autant ses collègues et ses étudiants par la vastitude de son érudition et la finesse aiguë de ses travaux que par ses qualités d'homme. Loin de la figure de l'érudit desséché enfermé dans son bureau et dans ses recherches, il a représenté au mieux ce qu'il peut y avoir de chaleureux dans le partage, amical, scientifique et pédagogique de la connaissance.

Lorsqu'il arrive à Grenoble en 1969 dans la toute jeune alors Université Stendhal des Langues et Lettres, il a déjà derrière lui un solide parcours académique. Reçu en 1953 1er à l'agrégation d'italien, il a, avant même le concours, exercé en qualité d'assistant de français à Parme et à Rome, puis comme stagiaire de Capes à Londres et à Clermont-Ferrand. Devenu professeur agrégé en lycée, à Moulins puis à Nantes, il pousse très vite les portes

de l'Université, d'abord comme chargé de cours à Nantes, puis comme assistant à la Sorbonne, de 1958 à 1967. C'est là qu'il est appelé comme chargé d'enseignement au CLU de Chambéry, alors annexe de l'université grenobloise, puis au département d'italien de Grenoble même en 1969.

Sa carrière universitaire grenobloise, où il franchit tous les échelons jusqu'au professorat, est riche d'abord de tous les travaux qu'il consacre à son champ d'étude favori : Venise au XVIIIe siècle. En témoignent sa monumentale thèse sur Carlo Gozzi, ses nombreux articles et conférences sur le théâtre vénitien, et tout particulièrement sur Carlo Goldoni, les multiples livres et traductions qu'il publie sur Gozzi et Goldoni, les deux Vénitiens, bien sûr, mais plus largement sur toute une série d'auteurs majeurs de la littérature italienne, de Machiavel (qui lui vaut en 1999 le prestigieux prix Diego Valeri pour sa traduction du *Prince*) à Dante, à Benvenuto Cellini, à Vasari, à Pirandello, à D'Annunzio, à Verga. Et en témoigne encore l'intérêt qu'il manifeste dans des communications, des participations à des ouvrages collectifs, des conférences, des articles, des comptes rendus, en particulier dans la revue *XVIIIe Siècle*, à tout ce qui touche la vie littéraire, artistique et culturelle de l'Italie, de Pierre Daru, le cousin de Stendhal, et de son *Histoire de la République de Venise*, aux troupes de comédiens italiens en France, de Casanova aux voyageurs étrangers en Italie, des grandes bibliothèques italiennes à l'organisation de la gendarmerie en Corse sous la Restauration, ou même, élargissant son périmètre, aux mystérieuses épaves sous-marines, étudiées à travers 50 plongées exceptionnelles, dans un beau livre dont il assure la traduction en 2009.

Membre de la Société des Études romantiques et de la Société des italianistes de l'Enseignement supérieur, premier président de l'Association Stendhal de Grenoble, il participe activement à la vie universitaire : directeur du département d'italien, vice-président sous deux mandats de l'Université, il est aussi durant de longues années secrétaire général du Comité de patronage des étudiants étrangers. Et sa participation à de nombreuses sociétés savantes et culturelles, de l'Académie delphinale à la Société des Écrivains dauphinois, et du Comamici (le Comité des Amis de l'Institut Culturel Italien), dont il est un des fondateurs, à l'Association des Membres de l'ordre des Palmes académiques de l'Isère, dit assez son inlassable activité associative.

Gérard Luciani, partout où il passait, avait ce don d'aller vers l'autre et de dégager une certaine idée conviviale de la vie. Il avait le goût des idées, aimait le plaisir de la conversation, mais savait savourer aussi les simples bonheurs du jour. Il y avait de la chaleur dans sa voix et sa façon d'être : la chaleur de l'esprit et du cœur.

Jean SERROY

Chroniques delphinales : Aperçu sur l'Enseignement secondaire à Grenoble

Monsieur Jules de Beylié avait convoqué les membres de l'Académie Delphinale le 9 novembre 1900 pour entendre la communication de Monsieur Auguste Prudhomme, Secrétaire perpétuel qui allait parler de l'Enseignement secondaire à Grenoble avant la création du Collège des Dominicains.

Auparavant, le Président Jules de Beylié avait fait l'éloge obituaire de MM. Paulin de Boissieu et Gabriel Silvy, récemment décédés. Il avait par ailleurs présenté ses compliments à MM. Charaux et Prudhomme, nommés chevaliers de la Légion d'Honneur. Il donne enfin la parole à M. Prudhomme qui va donner lecture d'une étude sur l'Enseignement Secondaire à Grenoble avant la création du Collège des Dominicains. Le savant archiviste constate que l'enseignement secondaire peut se diviser en trois périodes correspondant aux trois régimes scolaires suivants :

- 1) L'École épiscopale
- 2) La grande école municipale
- 3) Le Collège royal dirigé successivement par les Dominicains, les Jésuites, les prêtres séculiers et les Joséphistes.

Dans cette première conférence, M. Prudhomme ne va s'occuper que de la Grande École qui apparaît dès la première moitié du XIV^{ème} siècle et dure jusqu'à la fin de l'année 1606. Ce qui la différencie des écoles qui la précédèrent ou la suivirent c'est qu'elle est exclusivement municipale et laïque. Ce sont les Consuls de Grenoble qui la gèrent, qui paient les frais de fonctionnement, qui assurent les gages des maîtres et qui fournissent les locaux scolaires. Les Consuls choisissent les professeurs (il existe des foires aux maîtres d'école), et les nomment à cette fonction.

Ils rédigent également les règlements scolaires et le programme d'études. Ils exercent aussi une fonction de contrôle et de surveillance des enseignements qui y sont donnés.

Le recrutement des maîtres était particulièrement difficile. Les Consuls de Grenoble ne reculaient devant aucun sacrifice pour s'en procurer d'excellents. À cette fin, ils allaient en chercher dans toutes les parties de la France et le plus souvent à Paris.

Ce qui complique les choses c'est que les régents de ce temps, les magisters comme on les appelle sont d'humeur voyageuse et il est difficile de les retenir longtemps. Le bonnet ou chapeau qu'ils portent dans les foires arbore, fièrement, les trois plumes, emblèmes de leur compétence : lire, écrire, compter, qui permet de les choisir en fonction de leurs compétences. Parmi les plus appréciés, M. Prudhomme a relevé le nom d'un ami de Rabelais et d'Étienne Dolet, le poète grammairien très apprécié Hubert Sussanneau, lequel séjourna deux ans à Grenoble et s'y maria dans des conditions assez burlesques, dit Auguste Prudhomme. Bien entendu, avant de recevoir un maître ou un régent, on faisait une enquête sur sa moralité et son orthodoxie religieuse. Les curés étaient employés à cette tâche qui permettait de déceler toute trace de déviance ou d'insuffisance dans le domaine de la connaissance religieuse. Pour apprécier tout cela, connaissances et aptitudes pédagogiques, on faisait subir au candidat l'épreuve d'une leçon publique. Cette manière de procéder au recrutement des maîtres d'école, dans les siècles passés, ressemble fort à nos modernes C.A.P.

Le Recteur de la Grande École curieusement laïque (mais on ne parle pas de la laïcité modèle 1906), recevait un traitement fixe et percevait à son profit une rétribution scolaire payée par chaque parent. C'est la même situation, ou à peu près, que celle des instituteurs de la III^{ème} République. En outre, ce recteur était seul autorisé à tenir à ses risques et périls un internat, lui aussi contrôlé. Les écoles dites libres étaient autorisées à condition d'amener leurs élèves à la Grande École dès qu'ils étaient en âge d'en suivre les cours. Bref, un étrange mélange de « modernité » et d'une forte empreinte religieuse. Hélas, cette école, n'est pas encore obligatoire et les enfants qui la fréquentent le font seulement périodiquement, en particulier l'hiver quand les travaux des champs, arrêtés, ne les occupaient plus.

Le programme des études comprenait exclusivement la philosophie, la langue et la littérature latines et aussi la littérature grecque, lorsqu'on parvenait à trouver un régent helléniste. L'étude de la religion n'y figura qu'à la fin du XVI^{ème} siècle, ce qui est bien curieux. Les fêtes scolaires, qui débutaient par des combats de coqs, étaient célébrées par les écoliers tous les ans au carnaval.

Auguste Prudhomme énumère ensuite les ressources qui alimentaient la Caisse des Écoles, puis termine en expliquant comment au début du XVII^{ème} siècle, les Consuls de Grenoble se décidèrent pour assurer la stabilité du personnel et des méthodes d'enseignement à transformer leur Grande École en Collège et à en donner la direction aux Dominicains.

Le Secrétaire perpétuel réservait à d'autres conférences la suite de l'histoire de l'enseignement à Grenoble.

Yves ARMAND

Grenoble et les inondations

Grenoble désormais moins inondable ?

Grenoble est l'une des rares métropoles, peut-être la seule, à avoir quatre « chances » d'être inondée : par ses rivières, le Drac et l'Isère, par les cours d'eau venant de Belledonne (le Sonnant), des plateaux (le Verderet), et par les « crues de nappe » (des remontées de la nappe phréatique).

Ces risques ont entraîné des aménagements qui les ont réduits et celui de l'Isère vient d'être largement diminué. Le retour d'une crue comme celle du 2 novembre 1859, la dernière ayant submergé la ville, estimée à 2 000 m³/seconde, serait aujourd'hui mieux contrôlée.



*La crue de 1859 : la place Sainte-Claire. Une inscription rue Saint-Laurent.
Le quai Perrière.*

Depuis 2009, le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), a conduit en amont de Grenoble, jusqu'à la limite du département, des aménagements visant à redonner « une vie contrôlée » aux débordements de la rivière, plutôt qu'à chercher à contenir coûte que coûte les eaux entre les digues.

La protection est assurée par des Champs d'Inondations Contrôlés (CIC), qui consistent, en calibrant finement la hauteur des digues, à dévier le surplus d'eau vers des zones agricoles, des espaces naturels, et, ainsi, à écrêter le pic de crue. Seize CIC, pouvant stocker 35 millions de m³, préservent Grenoble et ses environs contre les grandes crues de périodes de retour décennale, trentennale ou bi-centennale.

Parallèlement, des aménagements ont été effectués dans la rivière, sur les berges et dans la plaine. Dans la rivière, les travaux ont consisté en calibrage du lit (arasement des bancs), afin de permettre le passage d'une crue trentennale, au-dessus de laquelle s'enclenche le déversement vers les CIC. Sur les berges, les travaux ont consisté à conforter les digues (insertion de palplanches), à remanier leurs revêtements, afin de permettre la circulation des modes doux.

Dans la plaine, l'effacement des digues a permis de reconstituer des « forêts alluviales », inondées lors des faibles crues. De même, les plans d'eau, créés par l'extraction de matériaux, sont désormais intégrés à la lutte contre les inondations. Complétés par d'importantes replantations, les travaux contribuent aussi à rétablir la continuité des corridors biologiques, tout en assurant la protection des infrastructures comme la voie ferrée ou l'autoroute. Au total, des aménagements innovants à plus d'un titre témoignent d'un fort engagement public en matière de sécurité et de qualité environnementale.



Visite de la fin du chantier Isère amont (30 mars 2021)

Jean-Pierre CHARRE

Publications

Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE, *De l'or, de l'argent, du plomb, du fer, du cobalt, des quartz hyalins, du charbon. 4000 ans d'histoire minière en Oisans*, Les Amis du Pays Vizillois, à paraître.

Daniel BLOCH, préface d'Antoine PROS, *Jacques Chevallier et Emmanuel Mounier. Deux philosophes face leur temps. La France d'entre les deux guerres* (coll. Ouverture philosophique), Paris, L'Harmattan, 2021.

Daniel BLOCH, préface de Jean-François CHANET, *Henri Bergson et Jacques Chevallier. Deux philosophes face à leur temps. D'une guerre à l'autre* (coll. Ouverture philosophique), Paris, L'Harmattan, 2021.

Aude PIERNAS (dir.), *L'hôtel des Troupes de Montagne. Un hôtel de commandement du Second Empire. 150 ans d'histoire militaire à Grenoble*, Bresson, Imprimerie des Deux Ponts, 2021.

Informations et Actualités

Archives départementales de l'Isère

Exposition « L'homme et la forêt en Isère. Enjeux d'hier et d'aujourd'hui »

Pendant des siècles, la forêt fut un milieu nourricier dont la conservation était vitale pour la majeure partie de la population. Nourrie par des archives d'une grande variété, concernant tous les territoires isérois, l'exposition qui s'ouvre le 18 septembre retrace les enjeux autour de la forêt depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours.

L'exposition s'inscrit dans la programmation culturelle et artistique « L'appel de la forêt » portée par le Département de l'Isère.

Du 18 septembre au 18 décembre 2021-09-18

Entrée gratuite

Nouvelle adresse : 12, rue Georges Pérec, 38400 Saint-Martin-d'Hères

Museum de Grenoble

Exposition « Dessine-moi... Voyage dans l'illustration naturaliste »

Poussons la porte de l'Orangerie et suivons les traces des naturalistes d'hier et d'aujourd'hui, à la recherche des trésors de la nature.

1, rue Dolomieu, 38000 Grenoble 04 76 44 05 35

Entrée gratuite

Grenoble, Musée de l'Ancien Évêché

Exposition « Histoire de savoir(s). L'Université Grenoble Alpes (1339-2021)

Une exposition sur la passionnante histoire de l'université de Grenoble, longue de près de 700 ans. Créée en 1339, l'Université de Grenoble est l'une des plus anciennes universités établies en France. Près de 700 ans plus tard, celle qui se nomme désormais l'Université Grenoble Alpes fait son entrée dans le « Top 100 » du classement de Shanghai. Elle est la seule université en région à figurer dans ce palmarès. Cette distinction la consacre pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche au niveau mondial.

Du 19 mai 2021 au 6 mars 2022, ouverte tous les jours

Accessible en fauteuil roulant

Entrée libre

Grenoble Couvent Sainte-Cécile

Exposition « Napoléon. Autour de la route des Alpes »

Présentée par le Fonds Glénat pour le patrimoine et la création artistique.

Commissaire David Chanteranne, conservateur au musée de Châteauroux et rédacteur du magazine *Napoléon 1er. Revue du Souvenir Napoléonien*.

À l'occasion du bicentenaire de la mort de l'empereur, l'exposition retrace son incroyable épopée et notamment le moment clé de la route des Alpes et son passage à Grenoble.

Jusqu'au 31 décembre 2021

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Tél. 04 76 88 75 75

Grenoble Palais des sports Hall est

29^e Salon du Livre alpin de Grenoble. La Vigne et le vin dans les Alpes

Organisé par Ex-Libris Dauphiné

Livres anciens et modernes. Carrefour de l'édition régionale. Exposition et conférences

15, 16 et 17 octobre 2021

Entrée libre

La Tronche, Musée Hébert. Programmation automne 2021

Exposition Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875)

Réalisée et prolongée avec le soutien exceptionnel du musée d'Orsay et du musée national Ernest Hébert à Paris, et en partenariat avec le musée de Valenciennes, le Petit Palais / Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, le musée de Grenoble et le musée Faure à Aix-les-Bains.

Remodelée et prolongée jusqu'au 8 novembre 2021

Entrée gratuite

Exposition Mario Prassinos (1916-1985)

Mario Prassinos (1916-1985) est né à Constantinople dans une famille gréco-italienne implantée depuis longtemps en Turquie. Installé en France avec sa famille en 1922, il fait

ses études à Paris avant d'entreprendre, peu après la guerre, une féconde carrière de peintre.

Exposition présentée dans la *Grande galerie* et le *Cabinet des dessins*.

Du 3 juillet au 28 octobre 2021

Entrée gratuite

Musée Champollion à Vif

Après de nombreuses tribulations et quelques années d'attente, le nouveau musée Champollion à Vif est ouvert depuis le mois de juin.

- Ouvert du mardi au dimanche
- du 1er avril au 31 octobre : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- du 1er novembre au 31 mars : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Fermeture les lundis, le 1er janvier, le 1er mai et entre le 25 décembre et le 1er janvier
- Entrée gratuite
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Visites uniquement sur réservation et sur présentation du pass sanitaire pour les + de 18 ans

Musée de Saint-Antoine l'Abbaye, Le Noviciat

Exposition « La forêt, un Moyen Âge enchanté ? »

Manuscrits, panneaux et objets rassemblés au cœur de cette exposition-événement sont une invitation à plonger dans l'univers de la forêt enchantée du Moyen Âge à l'époque moderne.

Exposition proposée dans le cadre de la saison culturelle *L'Appel de la forêt*, portée par le Département de l'Isère.

Du 4 juillet au 11 novembre 2021

Tous les jours sauf le mardi, de 14h à 18h. En juillet et août de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Entrée gratuite

Renseignements : 04 76 36 40 68 ou musee-saint-antoine@isere.fr

Colloque à Alixan (Drôme), salle polyvalente

37^e colloque des Amis de Léoncel « Les communautés religieuses et villageoises dans la reconstruction économique à la fin du Moyen Âge

Après le Petit Optimum Médiéval et une extension des terroirs qui a largement bénéficié aux Cisterciens, l'«automne» du Moyen Âge est marqué par une déprise du peuplement, effet d'un effondrement démographique et de troubles guerriers. Mais s'ensuit, au XVe siècle, une reconquête et une réorganisation des terroirs, portées par le triomphe de l'écrit (terriers, cartulaires, inventaires...), le développement des échanges et des marchés, l'affirmation des communautés d'habitants et la «naissance des communs» (F. Mouthon).

Samedi 25 septembre 2021

S'inscrire auprès de : Les Amis de Léoncel, 420, montée des Baumes, 26750 Geysans.

Frais d'inscription 10 €

Colloque au château de Bellecroix (Saône-et-Loire)

Fortifications savantes, fortifications de savants

Sous la direction d'Hervé Mouillebouche, Delphine Gautier, Jean Mesqui

Dans le paysage castral européen, les fortifications médiévales de plan régulier suscitent de nombreuses questions. Faut-il y voir les prémices des fortifications savantes modernes, ou un simple jeu de formes plus ou moins ésotériques, sans recherche d'efficacité ?

Ce 8^e colloque international au château de Bellecroix essaiera de mesurer la part et le rôle que les savants et la science ont pris dans la conception et la construction de châteaux et forteresses.

Deux communications concernent le Dauphiné.

Château de Bellecroix, entre Châlon-sur-Saône et Beaune, au sud de Chagny

15, 16, 17 octobre 2021

Cotisations

Montant des cotisations 2021 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2021.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

